

Créatrice d'Avenir 2023

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Chaque année, « Créatrices d'Avenir » permet d'accompagner et de récompenser les dirigeantes d'entreprises de la région, mais aussi et surtout de valoriser les femmes qui osent entreprendre et peuvent, par leur exemple, inspirer celles qui voudraient ou hésiteraient encore à se lancer.

Le concours récompense 5 catégories :

- **Mixité des métiers** : femme ayant créé ou repris une entreprise qui participe à la féminisation d'un secteur d'activité marqué par une sous-représentation des femmes (nouvelles technologies, numérique, industrie, BTP, sécurité, transport, agriculture...),
- **Impact** : femme ayant créé ou repris une entreprise dont l'activité génère un impact social, sociétal ou environnemental positif,
- **Innovation** : femme ayant créé ou repris une entreprise s'inscrivant dans une démarche innovante au sens large,
- **Quartier** : femme issue ou habitante d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ayant créé ou repris une activité,
- **Artisanat** : femme ayant créé ou repris une entreprise dont l'activité relève de l'artisanat.

— Candidats

Toute femme ayant créé ou repris une entreprise dont :

- le siège social est situé en Ile-de-France,
- au moins 50% des parts sont détenues par une ou plusieurs femmes et la dirigeante est une femme,
- les statuts ont été déposés (pour les sociétés) ou la demande d'immatriculation a été réalisée (pour les entreprises individuelles) avant le 30 septembre 2023,
- le projet s'inscrit dans au moins une des catégories de trophées.

— Dotations

Chacune des lauréates récompensées remportera une dotation financière (7 500 € pour la grande gagnante « Créatrice d'Avenir 2023 » et 4 500 € pour les Prix thématiques et le Prix du Public) ainsi qu'une ou plusieurs des dotations d'accompagnement suivantes (valorisées à hauteur de 30 000 € au total) délivrées par les partenaires du concours :

- visibilité médiatique,
- vol long-courrier aller-retour AIR FRANCE dans le cadre d'une mission de prospection à l'international,
- accompagnement dans la gestion et la stratégie de son entreprise par la SODESI,
- accompagnement au développement de son entreprise par Talâme,
- accompagnement dans l'élaboration de sa stratégie de communication par Poussin Communication,
- rendez-vous patrimonial avec un conseiller de la banque Neuflyze OBC,
- accès au Club Créatrices d'Avenir réunissant l'ensemble des lauréates et finalistes du concours toutes éditions confondues à l'occasion d'évènements festifs et de mise en réseau.

Déposer son dossier

- <https://initiative.wiin.io/fr/applications/creatrices-davenir-initiative-ile-de-france-2023>